

# UNCTAD

## **The Least Developed Countries Report 2012: *Harnessing Remittances and Diaspora Knowledge to Build Productive Capacities***

### **Background Paper**

#### *La fuite et/ou le gain des cerveaux ? Le cas de la Diaspora éthiopienne*

**Abye Tassé et Admanesh Atnafu Bogale**

*Université d'Addis Abeba*

#### **Background Paper No. 3**

*November 2012*



This study was prepared for UNCTAD as a background paper for the Least Developed Countries Report 2012: Harnessing Remittances and Diaspora Knowledge to Build Productive Capacities. The views in this paper are those of the author and not necessarily those of UNCTAD or its member states. The designations, terminology and format employed are also those of the author.

## Introduction

La présente contribution, traitant du cas de la Diaspora éthiopienne, s'insère dans le cadre d'une étude plus large se donnant pour objet d'analyser et de comprendre les questions relatives aux savoirs et compétences qui accompagnent les migrations internationales en partance de 49 pays dit les moins avancés (PMA)<sup>i</sup>.

Initiée au lendemain de la révolution de février 1974, l'émigration éthiopienne qu'on aurait pu qualifier de circonstancielle ne cesse de s'amplifier et de devenir un phénomène durable. L'absence d'une pratique<sup>ii</sup> de migration notamment vers les pays de l'OCDE chez les Ethiopiens avant la révolution, qui en faisait une relative exception, est aujourd'hui largement dépassée. Les Ethiopiens rejoignent, certes avec un peu de « retard », les dynamiques de migrations observables chez les autres peuples, notamment ceux issus des PMA. La révolution de 1974 et les multiples crises politiques, sociales, économiques et culturelles qui s'y sont associées peuvent sans conteste être considérées comme les éléments déclencheurs de l'émigration des Ethiopiens. L'émigration des Ethiopiens, vieille aujourd'hui de presque quatre décennies, semble avoir acquis un niveau « d'autonomie » tel qu'il n'est plus possible de l'associer aux seules causes de son déclenchement. Partir et vivre à l'étranger est de nos jours souhaité et réalisé par un nombre croissant de ressortissants de ce pays. Enfin, on observe d'une part, une diversification en termes de milieux sociaux dans lesquels se recrutent les migrants éthiopiens et d'autre part, un élargissement plus prononcé des pays de destination de ces migrants. Si les Etats-Unis attirent le plus de migrants en partance d'Ethiopie, avec des amplitudes très variables en termes de nombre, nous trouvons aujourd'hui des Ethiopiens dans presque tous les pays du monde.

Malgré son développement fulgurant, la migration éthiopienne ne semble générer que très peu de recherches en sciences sociales et humaines, ceci aussi bien dans le pays d'origine que dans les pays hôtes. Le contraste est saisissant entre le peu de recherches consacrées à cette migration en comparaison avec le nombre important d'articles que les journaux d'opinion, politiques et/ou d'informations éthiopiennes consacrent à ce sujet. Cette comparaison peut aussi être étendue à l'intérêt croissant du gouvernement éthiopien pour ses ressortissants vivant dans d'autres pays. En effet, depuis un certain nombre d'années, le gouvernement a légiféré sur plusieurs objets concernant sa diaspora<sup>iii</sup>. Cet intérêt s'observe par, d'une part la création d'une direction consacrée aux affaires de la diaspora<sup>iv</sup>, et d'autre part l'affectation dans presque toutes les ambassades éthiopiennes de diplomates chargés spécifiquement de la communauté diasporique éthiopienne.

Tenter de comprendre l'ensemble des phénomènes en lien avec les migrations éthiopiennes dans le seul cadre de cette recherche relèverait d'une gageüre impossible à tenir. De ce fait, l'analyse présentée ici ne se concentre que sur une partie relativement limitée de ce champ d'étude encore peu exploré. La problématique centrale à laquelle nous tentons d'apporter des éléments de réponse peut être formulée en termes de questionnement général sur le rôle et le niveau d'engagement des émigrés éthiopiens dans les projets de développement de leur pays d'origine. Cette problématique peut, nous semble-t-il, être éclairée et s'articuler plus précisément à partir d'une série de questionnements spécifiques développés dans le cadre du programme global de

recherche lancé par l'ANCTAD : tenter de comprendre l'ampleur quantitative et qualitative de la migration éthiopienne, s'interroger sur l'existence de liens entre des savoirs et compétences détenus par des migrants et un besoin non satisfait en termes de ressources humaines dans des secteurs d'activités dans le pays d'origine. Quels types de relation « d'aide » les émigrés entretiennent-ils avec les institutions de leur pays d'origine et quel rôle jouent-ils dans le projet de développement de ces institutions ? Cette contribution tente d'apporter des éléments de réponses à ces ensembles de questions.

### *1. La migration éthiopienne : un phénomène peu étudié*

Nous avons consulté dans le cadre de cette recherche un grand nombre de sources disponibles sur la migration éthiopienne pour présenter une estimation fondée sur les données disponibles : l'ensemble des données de la Banque mondiale, du bureau de recensement américain, les données sur l'immigration de homeland and Security, les sources de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE), les différents recensements de la population du Canada, les informations d'institutions comme le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR), l'Organisation Mondiale de l'Immigration (OMI), les ambassades éthiopiennes dans certains pays (Etats-Unis, France), les données disponibles dans des institutions nationales en Éthiopie particulièrement, le ministère des affaires étrangères ainsi que certaines informations mentionnées dans des publications de chercheurs. Ce travail particulièrement fastidieux montre que dans l'état actuel de la recherche sur les migrations éthiopiennes, il existe peu de données fiables et consolidées s'agissant de l'ampleur de l'émigration et des caractéristiques sociologiques des partants. Les différentes données sur le nombre de migrants publiées dans différentes revues ou journaux d'informations, citant rarement leurs sources, nécessitent de ce fait d'être relativement nuancées. De même, les chiffres annoncés par les multiples institutions divergent significativement. Nous présentons ci-dessous à titre d'exemple les différentes données disponibles pour illustrer la fragmentation des informations. L'estimation la plus récente sur l'émigration totale des Éthiopiens semble être celle de la Banque mondiale. Celle-ci informe que pour l'année 2010 le nombre de migrants éthiopiens s'élève à 620 100 (Banque mondiale : 2011). S'intéressant plus particulièrement aux informations à propos de l'émigration éthiopienne vers les Etats-Unis, pays de destination favori des migrants éthiopiens, les estimations officielles du bureau de recensement américain pour l'année 2011 indiquent que le nombre d'Ethiopiens vivant sous différents statuts aux Etats-Unis s'élève à environ 201 707 (U.S. Census Bureau : 2010), représentant un peu moins d'un tiers des migrants annoncés par la Banque mondiale. Le bureau de recensement américain donne ce chiffre pour l'ensemble de la population d'origine éthiopienne née en Ethiopie, que celle-ci possède ou non la nationalité américaine. Enfin, une analyse récente, rapport non daté de l'ambassade d'Ethiopie aux Etats-Unis, indique que le nombre d'Ethiopiens vivant dans ce pays serait au maximum de 250 000 âmes (Ambassade d'Ethiopie à Washington). Nous n'avons pas pu nous procurer de rapports aussi détaillés émanant d'autres ambassades éthiopiennes dans le monde.

Les informations officielles du pays d'émigration, quand elles existent, semblent difficilement refléter la réalité. Celles-ci dépendent largement des données transmises par les ambassades éthiopiennes dans le monde. Les représentations éthiopiennes n'informent le plus souvent qu'à propos de ceux inscrits sur leurs listes -la grande partie des migrants ne possédant pas de passeport de leur pays d'origine pour des raisons

diverses, ont rarement besoin de s'inscrire sur la liste de ces administrations-. Ce sont donc ceux vivant avec un passeport éthiopien, et, depuis peu, ceux possédant la carte attestant de leur origine qui sont comptabilisés par les ambassades du pays de départ quand ces statistiques sont disponibles.

La comparaison entre les différentes sources est rendue très difficile car les institutions en question ne s'intéressent pas toujours à des informations similaires. Les écarts, par exemple, entre les estimations de l'OCDE 2005 (Sonja Fransen et Katie Kuschminder, 2009 : 20), et les données disponibles du bureau de recensement des Etats-Unis illustrent notre propos. Alors que le premier estimait le nombre total de migrants éthiopiens dans les pays de l'OCDE à 146 100 personnes (dont 46 000 aux Etats-Unis) le second recensait, pour la même année, 91 714 personnes d'origine éthiopienne ayant obtenu la permission légale de s'installer aux Etats-Unis entre 1970 à 2005 soit presque le double de l'estimation de l'OCDE (Yearly immigrant statistics book : 2005)<sup>v</sup>. Une partie de cet écart peut sans doute s'expliquer par le nombre de personnes migrantes d'origine éthiopienne ayant obtenu la permission légale de s'installer aux Etats-Unis et qui ont depuis acquis la nationalité américaine. A titre d'exemple, ils sont 88 716 à avoir pris la nationalité américaine entre 1987 et 2011 (U.S Census Bureau : 2011).

Les données de la Banque mondiale ne peuvent être comparées avec celles de l'OCDE. Les données de la Banque mondiale informent sur le stock total de migrants en partance d'Ethiopie vers l'ensemble des destinations contrairement aux données de l'OCDE qui ne renseignent que sur les migrants entrés dans les pays de l'OCDE. Par exemple, pour l'année 2006, selon la Banque mondiale, ils sont 445 926 migrants éthiopiens dans le monde et seulement 146 100, moins d'un quart, comptabilisés dans les données de l'OCDE. Enfin, une donnée importante échappe à l'ensemble des institutions : le nombre de migrants se trouvant dans les différents territoires mais ne possédant pas de permis légal de résidence. Le cas des Etats-Unis est de ce point de vue très emblématique. Une analyse attentive des données concernant les personnes obtenant les documents légaux de résidence fait ressortir qu'il se passe un nombre d'années important entre l'entrée sur le territoire américain et le moment d'obtention des documents légalisant leurs situations. Le tableau suivant illustre s'il le fallait cette situation.

Tableau n° 1 Répartition des 4205 personnes ayant obtenu le statut de résident permanent en 1998 selon l'année d'entrée sur le territoire américain.

Admis au statut de résident	Année d'arrivée sur le territoire américain.												
	1998	97	96	95	94	93	92	91	90	89	88	Avant 1988	Date inconnue
		54	110	57	33	28	26	19	24	28	17	44	678
<b>4205</b>	<b>3087</b>	<b>1118</b>											

Source: United States Department of justice, Immigration and Naturalization service. 1998 statistical yearbook. (Document tiré du livre les Ethiopiens en France et aux Etats-Unis : de nouvelles formes de migrations : de Abye Tasse, page 108

Enfin, les informations des chercheurs ne sont pas toujours en adéquation avec celles annoncées par les institutions. D'après Solomon Addis, cité par Lyons, si les «deuxième et troisième générations» étaient comptabilisées, le nombre de personnes d'origine éthiopienne résidant aux Etats-Unis serait d'environ 460 000 (Solomon, in Lyons, 2007).

Ne sachant comment sont calculées ces données, les informations restent difficilement interprétables.

Les éléments d'analyse et estimations que nous proposons dans le cadre de cette étude, à partir des différentes lectures et des recoupements d'informations fragmentaires ne doivent être considérés qu'à titre indicatif. De manière générale on peut conclure que les données officielles des institutions internationales et des pays hôtes pour les raisons expliquées plus haut, semblent le plus souvent sous-estimer la présence des Ethiopiens dans le monde. A l'inverse les estimations par exemple des associations communautaires des Ethiopiens installés dans différents pays du monde et les chiffres annoncés par les journaux en Ethiopie semblent relativement sur-estimés. Ces données nécessitent pour être confirmées un niveau de recherche beaucoup plus important et systématique. Ne pouvant donner des chiffres exacts, pour le besoin de cette étude, nous nous contentons des chiffres officiels de deux pays : les Etats-Unis et le Canada. Au total, d'après les bureaux de recensement de ces deux pays, les personnes d'origine éthiopienne seraient d'environ 225 112 (201 707) (US Census bureau : 2010) pour les Etats-Unis et 23 405 pour le Canada (Canadienne Census bureau : 2006).

## *2. Les migrations de personnes qualifiées : des données fragmentaires*

Tout comme la fragmentation des informations sur le stock total de migrants d'origine éthiopienne dans le monde, le nombre de ceux dit qualifiés ou hautement qualifiés est très difficile à estimer<sup>vi</sup>. Les différents modes de comptage rendent la comparaison délicate. A titre d'exemple, la Banque mondiale donne une estimation des personnes qualifiées en termes de pourcentage de l'ensemble de la population migrante, le bureau de recensement américain donne quant à lui des informations pour les seules personnes âgées de plus de 25 ans. La Banque mondiale estime le nombre de migrants d'origine éthiopienne possédant une qualification égale ou supérieure au niveau de la licence pour l'année 2010 à 10,1 % d'une population migrante estimée à 620 100 personnes. Ils sont donc, pour cette institution, environ 62 001 à être hautement qualifiés. Enfin alors que les données de la Banque mondiale informent sur la part des migrants formés dans le pays d'origine, les informations des recensements américains, canadiens ainsi que ceux des autres pays hôtes donnent des résultats pour l'ensemble des personnes qualifiées quelque soit le pays d'acquisition des qualifications.

Les données du bureau de recensement américain indiquent que pour l'année 2010 la population migrante de plus de 25 ans s'élève à 120 175. La part de ceux ayant un niveau égal et supérieur à la licence pour cette tranche d'âge est environ 23,5% c'est-à-dire environ 28 223 individus. Confirmant l'hypothèse que nous avons développée dès 2004 (Abye : 2004) en termes de tendance, la comparaison entre les recensements de 1990 et 2010 indique l'existence d'un tassement de la part représentée par ceux possédant les qualifications les plus élevées parmi les migrants aux Etats-Unis. Si en nombre absolu les migrants d'origine éthiopienne sont beaucoup plus nombreux en 2010 qu'en 1990, la part de ceux possédant un niveau de qualification égal ou supérieur à la licence était de 29,5% en 1990 alors que cette part est de 23,5% en 2010. Ceci marque une chute de 6 points en 20 ans.

Tableau n°3 : répartition des diplômes des personnes d'origine éthiopienne selon le recensement de 1990 et 2010 aux Etats-Unis<sup>vii</sup>

Recensement	Nombre de personnes de plus de 25 ans	licence	Diplôme professionnel	Master	Doctorat
1990	21 012	3 721 (17%)	319 (1,9%)	1 755 (8%)	410 (2%)
2010	120 175	19 396 (16,1%)	1 107 (0,92%)	6 289 (5,23%)	1 471 (1,22%)

La distinction entre les niveaux de qualification des personnes d'origine éthiopienne en 2010 montre que la part de ceux ayant des diplômes supérieurs à la licence diminue de 11,5 % en 1990 à environ 7,4% en 2010.

Au Canada, parmi les 23 405 personnes d'origine éthiopienne, ils sont 13 055 à être âgés de 25 ans et plus. Dans ce groupe, ils sont 2 100 à posséder des qualifications égales ou supérieures au niveau de la licence, soit près de 17% de l'ensemble. Néanmoins, la distribution des personnes par diplôme montre que la très grande majorité des personnes qualifiées détient un diplôme équivalent à la licence. En effet, il faut noter qu'au Canada, le diplôme le plus courant est celui de la licence (1 295), suivi du master (560), des diplômes universitaires intermédiaires entre la licence et le master (145), puis du doctorat (125) et enfin des diplômes professionnels : médecins, dentistes etc. (80). Comme le recensement canadien, celui des Etats-Unis propose une lecture détaillée s'agissant du niveau de diplôme des personnes d'origine éthiopienne. En effet, tout comme au Canada, ceux possédant le diplôme de licence sont largement majoritaires.

A titre d'information, il est important de signaler que le nombre de personnes d'origine éthiopienne ayant un diplôme universitaire moins élevé que la licence aux Etats-Unis représente 39 873 personnes, soit une part très importante -33,2%- de cette population. Ils sont trois mille neuf cent quarante-cinq personnes (3945) au Canada, à savoir 24,13% à posséder ce niveau de diplôme. Si cette variable était prise en compte dans notre analyse de personnes qualifiées, le taux de ceux considérés comme personnes qualifiées aux Etats-Unis et le Canada représenterait respectivement 56,67% et 38% de la population d'origine éthiopienne.

Tableau n°2 : nombre de migrants d'origine éthiopienne par classe d'âge possédant des qualifications supérieures à la licence.

Groupes d'âge	Nombre total des personnes issues de la migration éthiopienne	Niveau de qualification égale ou supérieure à la licence
15-24	2 985	70 (2,3%)
25-44	10 265	1 355 (13,20%)
45-54	2 365	560 (24,34%)
55-64	430	115 (26,74%)
65 ans et plus	300	70 (23%)
Total de la population de 15 ans et plus	16 345	2 170 (13,27%)

Source : Canadian Census bureau : 2006

Comme le tableau suivant le montre, il est intéressant de noter que s'agissant du Canada, les données existent par niveau de qualification et par âge des personnes, ces données distinguent y compris les niveaux de qualification de façon relativement fine (licence, master et doctorat), données disponibles pour le recensement de 1990 aux Etats-Unis et pas accessibles pour le recensement de 2010. Ces informations font apparaître que le total des personnes ayant une qualification supérieure ou égale à l'ensemble de la population est de 2170. Ceci indique que le niveau de qualification relativement haut s'obtient la plupart du temps après l'âge de 24 ans. En effet, alors que le nombre total des 15-24 ans s'élève à 2 985, ils ne sont que 70 à atteindre ce niveau de qualification, ne représentant que 2,3% de leur groupe d'âge à avoir obtenu le niveau de licence ou supérieur. A l'autre extrême, le nombre de qualifications est le plus important dans les groupes d'âge les plus élevés. En effet, parmi les 300 migrants âgés de plus de 65 ans, ils sont 70 à posséder un niveau de qualification similaire, représentant un peu plus de 23% de leur groupe d'âge. Comme dans le cas des migrants aux Etats-Unis, la part des migrants qualifiés au Canada semble montrer une légère tendance au tassement.

Par ailleurs, une comparaison entre les données de la Banque mondiale et celles des recensements des deux pays cités montre que la part des personnes qualifiées vivant aux Etats-Unis et au Canada représente à elle seule presque 50% de l'ensemble de la population éthiopienne qualifiée vivant dans le monde.

Enfin, Abdeslam Marfouk estime le nombre de migrants éthiopiens âgés de plus de 25 ans et vivant dans les pays de l'OCDE à 105 632. Ces données sont fondées sur les données collectées par Docquier et Marfouk 2006. D'après l'auteur, ils sont au nombre de 51 392 à être qualifiés, plaçant ainsi l'Ethiopie au huitième rang parmi les pays africains pourvoyeurs de personnel qualifié vers les pays de l'OCDE. Ces données font croître le pourcentage à près de 50% de la population totale des migrants éthiopiens dans les pays de l'OCDE (Abdeslam Marfouk, 2008 : 11).

Quelque soient les sources d'informations analysées, il semble que la part des populations qualifiées d'origine éthiopienne installées dans les pays de l'OCDE et en particulier aux Etats-Unis et au Canada connaît, en nombre absolu, une croissance remarquable et sans précédent. Néanmoins, on observe simultanément un léger tassement de la proportion des personnes qualifiées par rapport à l'ensemble des

populations migrantes à travers le temps. Cette analyse, qui ne s'appuie que sur des données fragmentaires et limitées à la migration éthiopienne, remet sans doute en cause, en partie, l'idée généralement acceptée d'une augmentation continue des parts de personnes qualifiées dans l'émigration, du moins à partir de l'Ethiopie.

### *3. L'enseignement supérieur et la recherche en Ethiopie : un cas emblématique d'un secteur faisant face aux difficultés suite au déficit de personnel qualifié dû à l'émigration ?*

Dans le cas de l'Ethiopie, on peut dire sans trop se tromper que tous les secteurs d'activité font face aux difficultés liées au déficit de personnel qualifié. Cet état de fait résultait principalement, il y a encore peu de temps, du manque criant de structures de formation supérieure dans le pays. Dans l'absolu, le nombre de migrants éthiopiens reste relativement modeste. Ceux-ci représentent moins de 2% de la population totale. Néanmoins si d'autres éléments sont pris en compte, tels que la part des migrants dans la population ayant un niveau de qualification et de formation élevé la signification est sans doute différente. A titre indicatif, le taux brut d'inscription au niveau du second cycle du secondaire de la même classe d'âge en Ethiopie n'était que de 8,1%, en 2010/11 alors qu'aux Etats-Unis et au Canada plus de 83% de la population d'origine éthiopienne possède une formation égale ou supérieure à ce niveau. Ne pouvant dans le cadre de cette étude analyser l'ensemble des secteurs, nous choisissons de nous concentrer sur un secteur spécifique, l'enseignement supérieur qui illustre sans doute mieux comment la migration de personnes qualifiées affecte l'Ethiopie. On aurait pu aborder un autre secteur, celui de la santé. Néanmoins, ce secteur ayant fait l'objet d'attentions particulières et ceci depuis longtemps, nous ne l'abordons dans cette présentation que par l'entrée de l'enseignement supérieur.

#### *3.1. La migration éthiopienne : fuite ou gain des cerveaux ?*

La notion de fuite des cerveaux est le plus souvent attachée au départ d'un pays de personnel qualifié, et de son installation vers une autre destination. Cette problématique qui apparaît dès 1960 ne cesse d'être alimentée par des débats tantôt académiques, tantôt politiques voire idéologiques. Depuis, plusieurs approches ont vu le jour soit pour renforcer l'acceptation de perte de compétences et de ressources des zones les moins pourvues en faveur de celles les plus développées (brain loss, brain hémoragy), soit pour démontrer que les départs des plus qualifiés de ces pays produisaient au contraire des conséquences plutôt positives en faveur des pays les moins avancés (brain gain, brain circulation). Ces notions sont aujourd'hui tellement chargées et associées à des positions dites idéologiques que certains chercheurs proposent d'utiliser la notion de départ de personnes qualifiées, notion qualifiée de « neutre » (Dilip Ratha, 2011 : 142). Enfin, les tenants d'une position ou d'une autre tentent le plus souvent d'illustrer leurs propos en invoquant des réalités objectives difficilement vérifiables quand elles ne sont pas totalement opposées aux résultats empiriques. Alors qu'une migration de personnes très qualifiées en partance d'Afrique et plus particulièrement d'Ethiopie est aujourd'hui une évidence, nous relevons dans plusieurs discours et écrits politiques, journalistiques, institutionnels voire parfois académiques, une grande tendance à reprendre des informations sans pour autant vérifier les sources et leurs exactitudes. Tout se passe comme s'il fallait avancer des chiffres très élevés de migrants qualifiés en partance pour

justifier les difficultés associées à la fuite des cerveaux. L'exemple le plus frappant, dans le cas éthiopien, est sans doute l'information selon laquelle les médecins d'origine de ce pays exerçant dans la ville de Chicago seraient plus importants en nombre que ceux se trouvant en Ethiopie (OIM : 2005 : 173, Glenys Kinnock, Co-Président de l'Assemblée parlementaire conjointe de l'U.E. et des ACP, 2005 :1). S'il est vrai que le personnel de santé hautement qualifié quitte l'Ethiopie pour émigrer vers les pays occidentaux de manière très importante, il n'en reste que ces chiffres sont loin de la réalité empirique. Berhan dans une recherche qu'il a conduit nous explique par exemple, qu'entre la création de la première école de médecine en 1964 et 2006, les trois institutions de formation (Université d'Addis-Abeba, Université de Jimma et de Gondar) ont délivré au total à 3728 individus le diplôme de doctorat de médecine (Berhan Y. , 2008 : 77). Pour connaître le nombre total de ceux formés au diplôme de médecine, il faudra ajouter à ce chiffre les diplômés des universités étrangères. De ce fait, pour que les informations du rapport et du discours cités en amont à maintes reprises soit valide, il aurait fallu que le nombre de médecins travaillant à Chicago soit supérieur au moins à 1864 individus, ce qui est loin d'être le cas. Les estimations, certes très basses, de la Banque mondiale du nombre de médecins formés en Ethiopie et exerçant en dehors de leur pays nous informe que ces derniers sont entre 478 et 553 selon les sources<sup>viii</sup>. Enfin, nous avons essayé d'obtenir des informations sur le nombre de médecins en présence aux Etats-Unis et particulièrement à Chicago à la fois de l'Ambassade d'Ethiopie à Washington et de l'association Peuple pour le Peuple (P2P), association qui regroupe le plus grand nombre de médecins d'origine éthiopienne vivant dans ce pays. Le nombre de médecins connus par les bases de données de ces deux structures, même si elles n'enregistrent pas l'ensemble des médecins aux Etats-Unis ni de manière spécifique ceux se trouvant à Chicago, indiquent que nombre total de médecins est de 300 pour l'ensemble du territoire américain - ne sont répertoriés dans ces deux listes que six médecins d'origine éthiopienne travaillant dans la ville de Chicago et son environnement. Grâce au Dr. Kinfe Guebeyehu<sup>ix</sup>, médecin pédiatre pratiquant à Chicago et y vivant depuis plus de trois décennies, nous savons qu'au total il n'y a que 10 médecins ainsi que 5 étudiants en médecine dans cette ville. Par ailleurs, les « informations » sur l'importance du nombre de médecins pratiquant à Chicago comparativement au pays d'origine ne résistent pas plus aux explorations à partir des données issues du ministère de la santé éthiopien ni de ceux de l'organisation mondiale de la santé. Les statistiques du ministère de la santé informe que ce ministère à lui seul emploie pour l'année 2010-2011 1427 médecins (MFOH and RHB's : 2010/2011). Il faudra ajouter à ces médecins travaillant au ministère de la santé, tous ceux qui connaissent une pratique privée, de plus en plus développée dans le pays. Les chiffres de l'organisation mondiale de la santé (OMS) indique que le nombre de médecins qui exercent en Ethiopie en 2009 est de 2154 (OMS : 2010). Ces données même incomplètes démontrent, s'il le fallait, que la mise en avant « unanime », du nombre de médecins d'origine éthiopienne dans la ville de Chicago, est pour dire le moins, extraordinairement exagéré. Les estimations « les plus prudentes » d'après le président de l'association P2P, Dr. Mehari Enawgaw<sup>x</sup> que nous avons questionné pour cette étude est d'un maximum de 1000 médecins éthiopiens pratiquant sur l'ensemble du territoire américain. Sans doute la suggestion de Mohamed A. El-Khawas, « Il y plus d'Ethiopiens, ... médecins en Europe et en Amérique du Nord » et nous ajouterons dans le reste du monde, « qu'il y en a dans les pays d'origine » (Mohamed El-Khawas, 2004 : 46), se rapproche, sans doute un peu plus de la réalité. Pour démontrer qu'il y a une fuite de cerveaux, particulièrement des médecins et que cette situation affecte le système de santé en Ethiopie, il n'est nul besoin d'exagération.

Le simple fait qu'ils soient environ un tiers au total travaillant à l'extérieur de leur pays d'origine, pour un pays qui ne possède que deux et au maximum trois milles médecins au total est déjà une très grande catastrophe.

A l'opposé de l'approche des fuites des cerveaux, les tenants de la position des aspects plutôt positifs de la migration des personnes qualifiées pour les pays pourvoyeurs, ont souvent mis en avant les avantages liés aux rémittences des migrants. S'agissant de cette affirmation, un certain nombre de réserves s'imposent dans le cas éthiopien. Les différents travaux que nous avons conduits dans le passé sur cette migration ne démontrent pas de manière indiscutable que le niveau de rémittence des personnes qualifiées soit plus important en comparaison de celui des personnes moyennement ou faiblement qualifiées. Sans pouvoir le vérifier dans l'état actuel de notre recherche, pour notre part, nous faisons plutôt l'hypothèse que les rémittences des migrants vers l'Éthiopie sont inversement proportionnelles au niveau de qualification des migrants. A savoir, plus les migrants sont qualifiés, moins ils sont enclins à envoyer une part importante de leur revenu. Cette hypothèse, qui se fonde sur plusieurs entretiens que nous avons conduits, demande néanmoins à être validée par une recherche plus approfondie et systématique. Les données actuelles de la banque centrale éthiopienne sur les rémittences sont difficiles à interpréter. En effet, les rémittences des migrants ne sont pas distinguées des autres formes d'entrées de devises, comme par exemple celles en provenance des entreprises ou des institutions étrangères. Elles ne donnent aucune information sur les aspects sociologiques des personnes envoyant des rémittences.

Renforçant les aspects positifs des migrations de personnes hautement qualifiées, des travaux récents semblent suggérer que la migration des personnes qualifiées, outre les aspects de rémittence, produirait des effets bénéfiques pour les sociétés d'origine. Parmi ces bénéfices supposés défendus par cette analyse, deux axes semblent être privilégiés. Le premier fait état de l'engouement des populations pour l'éducation suscité par la migration de personnes qualifiées. Le second met en avant que l'existence d'une migration qualifiée permettrait un transfert de savoirs et de compétences par des réseaux de migrants vers leurs pays d'origine.

La première hypothèse selon laquelle un engagement plus important des populations vers l'éducation serait une résultante de la migration hautement qualifiée, le « *Brain gain à la Stark* », comme l'écrivait, Boussihias Matthieu (2011 :1) s'appuie fortement sur les données produites par Carrington et Detragiache (1998). Néanmoins, si cette approche est sans doute intéressante et certainement éclairante dans le cas spécifique de certains pays, elle nous semble peu à même d'être utilisable dans le cas empirique éthiopien (Frédéric Docquier et Abdeslam Marfouk (2006), UNDP (2007). En effet, il est pratiquement impossible au niveau global dans ce pays de faire un lien entre le niveau d'accès à l'éducation et l'augmentation des migrations de personnel éthiopien qualifié en partance. Pour que cette approche soit valide, il aurait fallu d'une part, l'existence d'une offre de formation dans le pays sous-utilisée par les populations avant le début de la migration des personnes qualifiées et, d'autre part, qu'une augmentation d'inscription dans le système éducatif soit constatée depuis. La réalité éthiopienne nous informe que le niveau d'inscription très bas dans ce pays, par le passé, était plutôt le reflet d'une carence importante de l'offre et non le choix des populations. Pour illustrer notre propos il suffit de nous intéresser à la capacité d'accueil de l'enseignement supérieur du pays qui ne dépassait pas plus de 15 000 places il y a encore 12 ans pour un nombre de plus

de 300 000 prétendants. De même s'il y a une inscription plus importante en Ethiopie, comme d'ailleurs dans plusieurs pays africains, dans l'enseignement supérieur, ceci est de manière claire le résultat du développement récent et important d'offres de formation supérieure, longtemps sous dimensionnée par rapport aux besoins et aux demandes. L'accès à l'éducation est plutôt à mettre en lien avec des choix politiques d'investissement et de développement qu'avec le départ des personnes qualifiées des pays d'origine. Il faut savoir que dans le cas éthiopien, pendant plus de quatre décennies, il n'existait qu'une seule université publique pour plus de 25 institutions d'enseignement supérieur de nos jours. Il n'y a ici aucun lien démontrable entre le départ vers l'étranger d'Éthiopiens qualifiés et l'inscription plus importante d'élèves dans les universités du pays. Le seul fait démontrable est qu'il y a plus d'universités aujourd'hui qu'auparavant.

Le second aspect mis en avant par ceux développant les conséquences positives de « la circulation des cerveaux » est celui des liens entretenus par les migrants avec le pays d'origine et plus particulièrement leurs contributions importantes dans le cadre du développement des institutions, notamment les institutions d'enseignement et de recherche. Ici encore les pays les plus cités comme ayant bénéficié de leur diaspora sont la Chine, l'Inde, la Corée du Sud et quelques pays d'Asie. Par ailleurs la littérature sur cet objet fait souvent référence à deux cas particuliers que sont les réseaux de scientifiques tournés vers l'Afrique du Sud et ceux liés à la Colombie (Meyer and Brown, 1999, Brown, 2002) et très peu s'agissant des autres pays africains (Richard Black, Richmond Tiemoko, 2003, Abdoulaye Gueye, 2010). Dans le cas particulier de l'Afrique, à part des données très fragmentaires, peu d'évaluations et de mesures existent pour soutenir de façon forte que le niveau de contribution des migrants compenserait la « perte » subie par les pays pourvoyeurs de personnes qualifiées.

Les termes des débats sur ces questions sont rendus parfois difficiles car recouvrant des réalités très différentes. Le terme hautement qualifié a été, et est encore aujourd'hui défini de façon tellement large qu'il n'est pas aisé de faire de comparaisons. Un universitaire, un médecin généraliste, un nouveau diplômé en informatique, un infirmier, un avocat avec une réputation internationale, un haut fonctionnaire ayant une forte expérience dans les affaires de l'Etat, bref, tous ceux qui à un moment ou à un autre ont fréquenté une institution d'enseignement supérieur, avec ou sans expérience professionnelle, sont englobés dans la littérature actuelle traitant du sujet des fuites des cerveaux. Les propositions de Barro et Lee (Boussihias Matthieu, 2001 :3), vont encore plus loin en considérant comme personnes qualifiées tous ceux ayant un niveau d'éducation supérieure, au-delà de 12 années (fin du secondaire). Pourtant, cette définition relativement large des cerveaux en fuite n'est appliquée de manière quasi systématique que dans le cas des migrants en partance des pays dits les moins avancés. En effet, s'agissant des migrants des autres pays, notamment ceux par exemple d'origine européenne, le débat sur la fuite des cerveaux, ne semble concerner, le plus souvent, que les personnes d'un niveau de qualification très élevé. A titre d'exemple, une étude de l'Institut Montaigne, est de ce point de vue très instructif. Comme le titre du rapport l'indique, les personnes qui intéressent l'auteur de ce rapport, Ioanna Kohler (2010), sont, quelque soit le domaine d'activité, celles ayant un très haut niveau de qualification. L'argumentation centrale, ici, est de démontrer que ceux qui migrent vers les Etats-Unis sont dans leur grande majorité parmi les chercheurs français les plus prolifiques, les artistes les plus talentueux, etc. Cette différenciation d'appréciation de ce qu'il est

convenu de qualifier la fuite des cerveaux, nécessite donc une définition contextualisée de ce qui est entendu par cette notion dans chaque contexte. L'analyse des multiples définitions « de la fuite des cerveaux » montre que cette dernière est en général en lien direct avec le niveau de développement de chaque pays, notamment dans le cadre du développement du capital humain. L'intérêt dans le cas français que nous avons mentionné semble se focaliser sur ceux qui sont des possibles nobélisables, des grands chercheurs à l'initiative d'importantes découvertes ayant des implications majeures en termes scientifique et économique. A l'autre extrême, pour les pays les moins avancés, ce sont un ensemble d'individus d'un niveau de qualification égal ou supérieur au baccalauréat qui est le plus souvent pris en considération dans le cadre des analyses. L'interrogation spécifique dans cette étude à propos des secteurs subissant des difficultés du fait de la migration du personnel qualifié, permet de limiter le champ d'investigation. Enfin, pour le besoin de cette étude nous considérons comme migration de personnel qualifié les personnes ayant poursuivi des études et disposant au moins d'une formation supérieure qualifiante de niveau licence -ces personnes pouvant être non seulement celles qui partent d'Éthiopie après avoir obtenu une qualification, mais aussi celles qui s'installent dans les pays d'accueil après avoir poursuivi leurs études supérieures dans un pays tiers voire même dans le pays hôte.

### *3.2. Le taux de croissance des personnes qualifiées en Ethiopie : Implication pour l'enseignement supérieur*

Une autre série de données à prendre en compte dans l'analyse est celle de la transformation en profondeur de l'appareil de formation en Ethiopie depuis environ une dizaine d'années. Faut-il rappeler que le taux d'accès à l'enseignement supérieur, comme nous l'indiquons plus haut fût pendant très longtemps un des plus bas dans le monde voire même du continent africain ? La création d'une vingtaine de nouvelles institutions d'enseignement supérieur durant les dix dernières années a permis un développement sans précédent d'inscription d'étudiants. Le chiffre a été multiplié par plus de 10 en moins de dix ans. L'ensemble des institutions a accueilli pour l'année universitaire 2010/2011 plus de 467 843 étudiants, le nombre d'inscrits étant de moins de 15 000 au milieu des années 1990. Les tableaux suivants illustrent cette croissance sans précédent dans le pays.

Tableau n°2 Tendence d'inscription d'étudiants au niveau des études de licence dans le système d'enseignement supérieur

<i>Année</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
<i>2006/2007</i>	<i>150 530</i>	<i>52 869</i>	<i>203 399</i>
<i>2007/2008</i>	<i>199 684</i>	<i>63 317</i>	<i>263 001</i>
<i>2008/2009</i>	<i>220 510</i>	<i>90 192</i>	<i>310 702</i>
<i>2009/2010</i>	<i>306 769</i>	<i>113 620</i>	<i>420 693</i>
<i>2010/2011</i>	<i>326 769</i>	<i>120 924</i>	<i>447 693</i>

Source FMOE, Education Statistics Annual Abstract 2003 E.C. (2010/11) page 60

Tableau n°3 Tendances d'inscription d'étudiants au niveau des études post licence dans le système d'enseignement supérieur

<i>Année</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
<i>2006/2007</i>	<i>6 349</i>	<i>708</i>	<i>7 057</i>
<i>2007/2008</i>	<i>6 652</i>	<i>703</i>	<i>7 355</i>
<i>2008/2009</i>	<i>8 979</i>	<i>1 146</i>	<i>10 125</i>
<i>2009/2010</i>	<i>12 569</i>	<i>1 703</i>	<i>14 272</i>
<i>2010/2011</i>	<i>17 368</i>	<i>2 782</i>	<i>20 150</i>

Source FMOE, Education Statistics Annual Abstract 2003 E.C. (2010/11) page 60

Enfin, en lien étroit avec le taux de croissance de l'accès à l'enseignement supérieur, le nombre de diplômés connaît une augmentation équivalente.

Tableau n°4 Nombre d'étudiants diplômés des institutions d'enseignement supérieur

<i>Année</i>	<i>Licence</i>	<i>Master et supérieur</i>	<i>Total</i>
<i>2006/2007</i>	<i>29 845</i>	<i>2 671</i>	<i>32 516</i>
<i>2007/2008</i>	<i>47 979</i>	<i>2 664</i>	<i>50 643</i>
<i>2008/2009</i>	<i>55 770</i>	<i>3 257</i>	<i>59 027</i>
<i>2009/2010</i>	<i>66 999</i>	<i>4 873</i>	<i>71 872</i>
<i>2010/2011</i>	<i>75 348</i>	<i>6 250</i>	<i>81 598</i>
<i>Total</i>	<i>275 941</i>	<i>19 715</i>	<i>295 656</i>

Source FMOE, Education Statistics Annual Abstract 2003 E.C. (2010/11) page 62

Même s'il est difficile pour plusieurs raisons de faire des comparaisons entre les données des migrations et celles des diplômés dans le pays, pour le besoin de l'illustration, nous procédons à la comparaison à titre indicatif entre nombre de diplômés de l'enseignement supérieur ces cinq dernières années et nombre de personnes qualifiées d'origine éthiopienne aux Etats-Unis et au Canada dans son ensemble. Les diplômés dans ces deux pays représentent un peu plus de 10% des diplômés en Ethiopie les cinq dernières années. Néanmoins, leur part serait beaucoup moins importante si nous ajoutons les personnes ayant obtenu leurs diplômes durant les années qui précèdent 2006/07. Enfin une analyse prospective des cinq prochaines années, fondée sur les données d'inscription présentées ci-dessous, démontre que la proportion des diplômés dans le pays d'origine serait nettement plus importante.

A ce point d'analyse deux observations s'imposent. La première est une tendance, signalée plus haut au tassement dans le temps de la proportion de ceux ayant une qualification importante parmi les populations d'origine éthiopienne dans les deux pays. La seconde montre une croissance sans précédent de diplômés en Ethiopie. Une première lecture de ces différentes tendances tendrait à indiquer a priori que la part des personnes qualifiées d'origine éthiopienne vivant dans les deux pays est de plus en plus faible en comparaison avec les forces de travail qualifiées dans le pays d'origine, cette tendance s'accroissant rapidement dans le temps. Néanmoins, à un degré d'analyse plus fin, cette affirmation nous semble devoir être nuancée.

Premièrement une déconstruction des données par niveau de diplôme montre que les institutions d'enseignement supérieur éthiopiennes produisent de manière très importante des qualifications du niveau licence alors que la part des diplômés d'un

niveau supérieur ne croît pas au même rythme. Ceci est très clair quand il s'agit par exemple des personnes qualifiées au niveau du doctorat. En effet, l'ensemble des candidats aux études doctorales dans toutes les disciplines ne représente que 789 inscrits pour l'année 2010/2011 (ils sont pour la plupart inscrits depuis 2006/7). Le second indicateur est le nombre de diplômés avec un doctorat issus des universités éthiopiennes. En effet, pour la même année universitaire, ils ne sont que 21 à avoir obtenu le grade de docteur. Il faut noter par ailleurs que l'année 2010/2011 fût celle où le nombre de diplômés au niveau doctoral a été le plus élevé. Enfin, il faut dire que parmi 15 192 enseignants-chercheurs éthiopiens travaillant dans les 25 institutions du supérieur, ils ne sont que 979 à posséder le titre de docteur, c'est à dire 6,44% du corps enseignant universitaire, avec une répartition très inégale parmi les institutions. L'université d'Addis-Abeba, la plus ancienne et sans doute la plus importante, compte à elle seule 451 diplômés sur les 979 avec un doctorat, représentant 46% de l'ensemble. Si la situation de l'université d'Addis-Abeba est de loin la meilleure comparée aux autres institutions de l'enseignement supérieur s'agissant du nombre de personnes qualifiées à ce niveau de formation, il n'en reste pas moins qu'avec 27% de titulaires de ce diplôme pour l'ensemble son personnel académique, l'université d'Addis-Abeba ne dépasse que très légèrement le taux minimum exigé de 25% si ne s'ajoutaient les titulaires de doctorat expatriés.

Pour les vingt-quatre autres institutions, la distribution des titulaires de doctorat semble être en lien avec la relative ancienneté de leurs ouvertures. Neuf des universités comptent entre 0 et 3 titulaires de doctorat, huit entre 13 et 35, quatre entre 51 et 67 et enfin une seule présente 102 personnes possédant ce niveau de formation (FMOE, 2010/2011).

Du point de vue du personnel enseignants-chercheurs, il ne serait pas démesuré de dire que les universités éthiopiennes sont aujourd'hui dans une situation dramatique. En effet, il faut savoir que 42,63% d'enseignants ne sont titulaires que d'une licence (6477) et 43,38% titulaires d'un master (6634) (FMOE, 2010/2011).

Tenant de compenser ces difficultés, le gouvernement éthiopien recrute actuellement 631 enseignants-chercheurs expatriés, particulièrement en provenance de l'Inde. Parmi ces expatriés, ils sont 321 à être titulaires d'un doctorat, 71 d'un diplôme de médecine et de médecine vétérinaire et enfin 224 d'un master. Le marché des diplômés étant un marché difficile, les tentatives des autorités du pays pour accroître le recrutement d'expatriés rencontre de grandes difficultés.

Alors que d'une part l'existence d'une carence importante de personnel qualifié à ce niveau de formation dans le pays se confirme, on note d'autre part qu'environ 1600 personnes d'origine éthiopienne vivant aux Etats-Unis et au Canada sont titulaires d'un doctorat. Ce chiffre est basé sur un calcul relativement prudent de notre part et sous-estime sans doute le nombre réel de titulaires de doctorat dans ces deux pays ; plus encore nous ne prenons pas en compte les personnes possédant ce titre et vivant dans d'autres pays de par le monde. La combinaison de ces données, à savoir, le besoin criant de personnel académique nanti de formations de ce niveau dans les universités éthiopiennes, le recrutement d'un nombre d'expatriés non satisfaisant et la présence dans l'immigration d'un nombre important de titulaires sont des indicateurs

démontrant que l'enseignement supérieur éthiopien souffre du départ des personnes hautement qualifiées ou du non retour après une formation à ce niveau à l'étranger. Lors de cette recherche on a tenté d'identifier les titulaires du titre de doctorat ainsi que les enseignants-chercheurs d'origine éthiopienne travaillant dans des universités hors Ethiopie. Malgré plusieurs jours de consultation de différentes bases de données, notamment des sites de plusieurs universités dans plusieurs pays, il n'a pas été possible de localiser de manière exhaustive les enseignants-chercheurs d'origine éthiopienne. Les sites de plusieurs universités consultés présentent très rarement, pour ne pas dire jamais, la liste des personnes diplômées de leur institution par origine nationale ou par pays de naissance. Outre celles que nous avons pu identifier du fait de notre propre connaissance du champ universitaire, les seules informations organisées dont nous avons disposé sont celles construites par le professeur Eyassu Woldesenbet ainsi qu'une liste établie par l'ambassade d'Ethiopie à Washington. La consultation de ces deux listes montre une quasi similitude. Alors que la liste du professeur Eyassu Woldesenbet inclue des personnes occupant des fonctions d'enseignants non seulement aux Etats-Unis mais aussi dans d'autres pays de par le monde incluant quelques noms de personnes travaillant en Ethiopie, celle de l'ambassade d'Ethiopie à Washington ne compte que ceux se trouvant sur le territoire américain. Ces deux listes identifient environ quatre-vingt personnes dans différentes universités américaines<sup>xi</sup>. Tentant d'aller plus loin dans la recherche, nous avons utilisé des mots clés tels que : Enseignant d'université d'origine éthiopienne, Enseignants nés en Ethiopie, conférence sur des thèmes en relation avec l'Ethiopie, publications scientifiques incluant le terme Ethiopie ou Ethiopien etc. pour identifier des personnes travaillant dans des établissements d'enseignement et de recherche notamment aux Etats-Unis. Il a été ainsi possible d'identifier deux cent personnes d'origine éthiopienne (cent vingt personnes de plus que celles identifiées dans les deux listes) travaillant dans cent cinquante-sept universités et centres de recherche, dont cent quarante-huit se trouvent aux Etats-Unis.

Même si cette liste n'est pas représentative mais indicative, il est intéressant de noter que soixante-douze des personnes identifiées ont le grade de professeur des universités, cinquante-quatre sont des professeurs associés, huit des chercheurs dit senior et enfin soixante-quatre connaissent le rang d'assistants professeurs. Si la majorité des enseignants chercheurs se trouvent dans des disciplines dites des sciences dures (la physique, les mathématiques, les sciences de l'ingénierie et la biologie, les sciences médicales, l'agriculture), les sciences sociales et humaines sont aussi représentées.

Ces données certes très limitées, si elles ne donnent pas une vision complète indiquent des tendances qui alimentent notre approche. « La perte » par le système de l'enseignement supérieur éthiopien ne se limite pas seulement au nombre de titulaires de doctorat, elle est aussi qualitative. Les différentes expériences dans la recherche et l'enseignement acquises par les enseignants-chercheurs d'origine éthiopienne qui occupent aujourd'hui des positions de premier plan dans le système universitaire américain est un exemple non négligeable. En effet, comme indiqué plus haut, ils sont un tiers à avoir le rang de professeur de plein exercice parmi ceux que nous avons identifiés. S'il le fallait, il faut rappeler que l'exigence en termes de niveau de publications et de qualité d'enseignement pour obtenir des postes de professeur dans les universités américaines, notamment dans les établissements les plus en vue, (full professor) est nettement plus élevée que dans les universités éthiopiennes<sup>xii</sup>. Cet état de fait permet nous semblent-il d'émettre l'hypothèse peu risquée qu'une part importante

de chercheurs de grand talent exerce ailleurs que dans les universités éthiopiennes, privant ainsi le pays de contributions scientifiques qui lui font tant défaut. Il est intéressant de noter que jusqu'en 2005, seuls trente-deux enseignants-chercheurs avaient le rang de professeur dans l'ensemble du système d'enseignement supérieur éthiopien. De multiples raisons et problèmes peuvent être invoqués pour expliquer cet état de fait : la priorité donnée par les universités à leurs missions d'enseignement, la place relativement marginale de la fonction recherche et principalement de son organisation, la rareté des ressources affectées pour la conduite de recherches et enfin l'accès très limité aux réseaux de chercheurs au niveau international peuvent être cités à titre d'exemple. Malgré la présence d'excellents enseignants avec un potentiel de recherche important, en 2011, le nombre d'Éthiopiens occupant le rang de professeur dans l'ensemble des 25 institutions d'enseignement et de recherche peine à dépasser le nombre de 65. En effet, selon le document publié pour l'année académique 2010/2011, par le bureau du Vice-Président chargé des affaires académiques de l'université d'Addis-Abeba, ils sont 54 Éthiopiens à atteindre ce rang pour 36 expatriés. Il existerait de ce fait plus d'Éthiopiens ayant un rang de professeur dans les universités hors des frontières qu'en Éthiopie. Une étude plus approfondie qui compare par exemple le nombre de publications, de brevets, d'inventions scientifiques produits par les chercheurs en Éthiopie et ceux d'origine éthiopienne travaillant dans des universités étrangères pourrait sans doute donner plus d'indications sur le niveau global. Néanmoins, nous sommes conscients que ce type de comparaison trouvera très rapidement des limites méthodologiques, les comparaisons dans ce domaine ne pouvant se contenter de prendre en compte la seule quantité et qualité des activités scientifiques des chercheurs mais aussi les conditions de leurs productions.

### *3.3. Gain de cerveaux, des tentatives volontaristes des milieux universitaires*

Plusieurs auteurs suggèrent, nous l'avons déjà signalé, que la migration de personnes qualifiées produisait, certes à des conditions particulières, des gains importants pour le pays d'origine. L'un des champs le plus investi et le plus souvent mis en avant comme bénéficiaire est celui du milieu de la recherche et des systèmes d'enseignement supérieur. Cette hypothèse semble de nos jours de plus en plus admise dans certains milieux, notamment dans le secteur du développement<sup>xiii</sup>. Les multiples actions qui se développent à l'initiative des institutions du pays d'origine ainsi qu'à celle des personnes qualifiées d'origine éthiopienne, voire des organismes internationaux, semblent à priori fortement s'appuyer sur l'hypothèse de gain. En quoi l'analyse de ces initiatives accrédite ou infirme cette approche dans le cas éthiopien?

#### *3.3.1. Initiatives des groupes de personnes en immigration :*

Si le nombre d'initiatives pouvait constituer un indicateur de gain de cerveaux, le cas éthiopien démontrerait sans difficulté les approches nouvelles dans cette direction. En effet, les initiatives des migrants en faveur des transferts de compétences et d'aide des institutions de leur pays d'origine sont multiples. Il est difficile de faire un état exhaustif de la situation. Nous avons choisi à titre illustratif de présenter quelques-unes des initiatives qui nous semblent les plus significatives. Le fait que nous n'en présentons ici qu'un nombre limité ne signifie pas que les autres sont dénuées d'intérêt.

## La société des scientifiques éthiopiens

L'association « Ethiopian Scientific Society » (ESS) fût sans doute une des pionnières des multiples initiatives qui ont pris place en Ethiopie. Dès le début des années 1990, un groupe de chercheurs et d'enseignants des disciplines scientifiques s'organise aux Etats-Unis sous cette appellation. Les membres et fondateurs de l'ESS sont des scientifiques de haut niveau travaillant dans des secteurs de hautes technologies, de l'ingénierie et de la physique. Ils sont pour la plupart des individus qui se sont frayés des chemins dans des institutions américaines prestigieuses, telle que la National Science Foundation, la NASA ou des universités de renommée internationale. Dans une recherche antérieure nous indiquons que durant les premières années de leur association ils ont organisé des séminaires et des colloques sur les technologies de pointe en direction de décideurs, d'experts éthiopiens ou de ceux qui s'intéressent à l'Éthiopie. L'objectif poursuivi, clairement affiché, est le transfert de technologies vers l'Éthiopie et la volonté de susciter des vocations dans le domaine scientifique (Abye 2004). Enfin, cette association a créé et décerné par le passé des prix d'excellence à de jeunes étudiants éthiopiens de l'université d'Addis-Abeba. Cette association, même si elle a regroupé des personnalités de très grande qualité, n'a compté durant son existence active, relativement courte, que très peu de membres. Fondée sur le principe de sélectivité et un élitisme affiché, cette association n'a jamais tenté d'élargir le nombre de ses membres. Elle a permis à son démarrage à ces membres d'animer des conférences et séminaires scientifiques en Éthiopie périodiquement. Pour diverses raisons, elle ne s'est pas enracinée dans le milieu universitaire éthiopien. L'association ne conduit plus d'activités en son nom propre depuis une dizaine d'années. Il n'y a pas à notre connaissance un bilan disponible permettant d'analyser cette expérience innovante, de comprendre les difficultés auxquelles l'association a fait face durant son existence ou son impact en termes de retombées sur le système d'enseignement supérieur et de la recherche. Enfin, si l'association en tant que telle ne semble pas fonctionnelle de nos jours, deux ou trois anciens membres semblent continuer à entretenir des rapports, certes épisodiques, avec les différents départements de l'université d'Addis-Abeba et dans de rares occasions avec les universités en émergence. Certains des anciens membres de cette association montrent une constance, une ténacité et une volonté inépuisable pour apporter leurs soutiens au système d'enseignement et de recherche éthiopien chaque fois que des opportunités se présentent.

## L'Association pour le développement de l'enseignement supérieur

L'association pour le développement de l'enseignement supérieur (Association for Higher Education and Development, (AHEAD)) créée en 1999 par des Canadiens-Éthiopiens vivant à Ottawa et Ontario, se positionne clairement dans l'aide à l'enseignement supérieur dans une perspective de développement. Au contraire de la société de scientifiques éthiopiens aux Etats-Unis, elle n'est pas née seulement de volontés de personnalités issues du milieu scientifique, même si elle en regroupe un certain nombre, mais aussi de personnes venant d'autres milieux professionnels. Affichant de grandes ambitions, elle se donne pour objectif général « de contribuer aux efforts de développement en Éthiopie par la mobilisation, la coordination, et de faire parvenir les ressources nécessaires et les expertises pertinentes aux institutions académiques du supérieur ». Enfin, l'association se donne pour objectifs spécifiques :

- d'assister le développement des capacités de l'université d'Addis-Abeba en répondant aux besoins académiques, d'infrastructures et de ressources,
- de mobiliser la diaspora éthiopienne et de faciliter sa contribution aux programmes de développement des institutions académiques en Éthiopie
- de faciliter le partenariat entre les institutions académiques éthiopiennes et des organisations gouvernementales, non-gouvernementales et internationales.

Cette association de volontaires met énormément de conviction et d'énergie dans les actions qu'elle entreprend. Depuis sa création, elle tente d'organiser des activités en faveur des différentes composantes de la vie universitaire éthiopienne. Néanmoins, malgré ce volontarisme acharné et très louable, les résultats restent très largement en deçà des objectifs très ambitieux recherchés. Pour l'heure, sans être négligeable, outre la collecte et l'envoi d'environ un millier de livres collectés de différentes bibliothèques d'institutions d'enseignement supérieur et d'institutions de santé canadiennes, ainsi que l'aide à 18 étudiants sous forme de bourse de 30 birr éthiopiens (un peu moins de deux dollars américains) par mois durant trois années, l'association ne semble pas en capacité d'assister les institutions d'enseignement supérieur et encore moins d'apporter des aides décisives en termes de développement des capacités académiques, d'infrastructures ou de ressources.

La capacité de l'association à mobiliser des ressources de manière significative ne semble pas au rendez-vous. Une donation de cinq mille dollars par une famille canadienne pour conduire les activités de l'association est d'après les informations fournies par le site de l'association, la plus grande donation que cette dernière ait eu à recevoir.

### *3.3.2. Des initiatives multi acteurs : des actions prometteuses ?*

L'examen de plusieurs actions en faveur de l'enseignement supérieur éthiopien semble suggérer que celles-ci produisent un niveau de résultats tangibles quand la présence et l'engagement forts de plusieurs acteurs sont au rendez-vous. Nous indiquerons sans ordre d'importance trois actions actuellement en cours qui nous semblent relativement prometteuses.

Vers un centre d'excellence sur les problématiques liées aux études et recherches sur l'eau :

Saisissant l'opportunité créée par la décision du gouvernement américain à travers l'USAID de financer un certain nombre de programmes de coopération entre les universités américaines et africaines (African American Universities Partnership), un enseignant-chercheur de l'université de Connecticut a initié et développé un projet percutant sur les problématiques de l'eau en Éthiopie. Construit autour d'un partenariat structuré entre d'une part, trois universités éthiopiennes (l'université d'Addis-Abeba, l'université de Mekele et l'université d'Arba Mich) et d'autre part l'université de Connecticut, ce projet connaît aujourd'hui un développement important.

Suite aux multiples procédures de sélection, ce projet a été choisi parmi de nombreux concurrents au niveau international et a été doté de ressources pour son développement par le financeur principal, USAID, à travers le maître d'ouvrage du programme

d'association des universités et collèges américains. Le promoteur du projet a utilisé ce financement comme levier pour mobiliser des fonds et des ressources d'entreprises privées aux Etats-Unis. Même s'il est trop tôt pour faire une analyse de son impact et de sa durabilité, on peut déjà signaler que malgré les diverses difficultés de mise en œuvre qu'a rencontrées ce projet, des avancées significatives existent en termes de réalisation. Ceci a été rendu possible grâce à un engagement des différentes institutions partenaires du projet : les universités éthiopiennes et l'université de Connecticut bénéficiaires du programme, et les institutions assurant le financement, le suivi et l'évaluation des actions. Enfin, sans la présence et la motivation forte d'un enseignant-chercheur d'origine éthiopienne, qui a su mobiliser et convaincre ses collègues de l'université de Connecticut d'investir dans la phase de préparation, il aurait été impossible de mettre ce programme en action.

### Le développement des programmes de doctorat à l'université d'Addis-Abeba

Nul besoin de revenir sur la justification des besoins en personnes qualifiées au niveau du doctorat en Éthiopie. L'université d'Addis-Abeba a développé un programme d'action lui permettant de mettre en place plusieurs écoles doctorales. Néanmoins, la direction de l'université était consciente que ses seules capacités internes ne permettaient pas de rendre ces objectifs opérationnels. Ce grand projet avait donc besoin du concours d'un ensemble d'acteurs externes, notamment des universités de par le monde, des pouvoirs politiques du pays, des acteurs sociaux et économiques ainsi que des bailleurs bilatéraux et multilatéraux.

Dans le cadre de ce projet d'importance nationale, l'université a tenté de mobiliser des enseignants-chercheurs d'origine éthiopienne se trouvant dans plusieurs pays étrangers. Grâce à l'investissement financier très large du gouvernement éthiopien, à la contribution décisive de la coopération suédoise ainsi qu'à la contribution de la coopération française, d'importantes ressources humaines et financières ont été mobilisées pour conduire et développer ce projet. Une conférence internationale de lancement de ce projet fut organisée en juin 2008 à laquelle au total plus de 750 personnes ont pris part. Parmi les participants actifs à cette conférence et engagés à soutenir l'université d'Addis-Abeba dans son ambition, on remarque la présence de plus d'une trentaine d'universitaires d'origine éthiopienne vivant notamment aux Etats-Unis mais aussi dans différents pays européens. Certaines de ces personnes se sont non seulement mobilisées personnellement mais ont aussi réussi à convaincre leurs administrations et collègues de prendre part à cette action. Même si pour des raisons multiples les engagements réels par la suite ne sont pas à la hauteur de l'ambition première, il n'en reste pas moins que pour quelques départements de l'université d'Addis-Abeba, leurs apports en termes de ressources humaines et techniques ont été non négligeables. Cet engagement, le plus souvent individuel, s'est traduit par la participation à l'animation de séminaires de recherche, par l'envoi de livres précis et de grande valeur aux doctorants, par la création de liens entre leurs laboratoires de recherche et leurs homologues se trouvant à l'université d'Addis-Abeba. Enfin, outre les enseignements intensifs, quelques membres de la diaspora participent à la direction de recherches et à l'encadrement des thésards se trouvant en Éthiopie. Dans le dispositif des formations doctorales en Éthiopie, la diaspora éthiopienne des milieux universitaires et de la recherche pourra sans doute jouer un rôle décisif à condition que les engagements de l'ensemble des acteurs soient au rendez-vous. Enfin, cette forme de

participation et d'engagement qui pourrait produire des effets très positifs reste encore après quatre années relativement expérimentale et parcellaire.

### L'association Peuple pour le Peuple (P2P) : Une influence grandissante ?

Créée par son actuel président, le Dr. Enawgaw Mehari et une poignée de volontaires qu'il a mobilisés en 1999, P2P se positionne aujourd'hui comme un réseau global et se réclame de plus de 5000 membres dans le monde. L'association est enregistrée légalement aux Etats-Unis, et comme organisation indépendante au Canada, en Finlande, en Grande Bretagne, en Suède et en Suisse. Enfin, elle signale compter des représentants dans divers pays. Dotée actuellement de trois bureaux, dont deux aux Etats-Unis (dans l'Etat de Kentucky et le Maryland) et un en Éthiopie, cette organisation œuvre principalement dans le domaine de la santé. Dirigée et animée en majorité par des médecins d'origine éthiopienne exerçant principalement aux Etats-Unis (21 sur 28 de ces membres du conseil d'administration sont des médecins), P2P est l'initiatrice de plusieurs projets dont certains sont en connexion avec l'enseignement des disciplines médicales. En vue de consolider et d'affirmer son attachement à l'éducation médicale, l'organisation vient de se doter en avril dernier d'un nouveau poste de Vice-président de l'Éducation Médicale, position occupée par un chercheur et praticien de grande qualité d'origine éthiopienne travaillant aux Etats-Unis. Enfin, l'association, au-delà du champ spécifique de sa compétence première, tente aujourd'hui de s'imposer avec plus ou moins de succès comme l'interlocutrice centrale auprès des institutions nationales voire même internationales sur les questions de la mobilisation des actions de la diaspora éthiopienne en faveur de son pays d'origine. Lors d'un entretien que nous avons conduit avec le président de l'association, celui-ci indique que « P2P est résolument orientée pour être un pont entre les institutions du pays, tout axe confondu, les institutions des pays occidentaux et les institutions internationales »<sup>xiv</sup>. Par ailleurs, d'après le communiqué de l'association, celle-ci collabore avec plusieurs autres organisations et associations issues de la diaspora, des ONGs se trouvant en Éthiopie et des institutions internationales. Plus encore l'association annonce des partenariats avec des institutions de recherche telles que la National Institutes of Health (NIH) ou l'Université de Harvard pour ne citer que celles-là.

Résolument orientés vers l'aide à leur pays d'origine, les membres de la diaspora éthiopienne se regroupant autour de cette association tentent de contribuer à travers plusieurs actions au développement global de leur pays d'origine. Les dirigeants de cette association, en premier lieu son président fondateur, s'investissent de manière remarquable pour accroître la participation des membres de la diaspora éthiopienne en direction de l'Éthiopie. P2P dirige et finance des programmes d'action sur la santé en mobilisant des ressources propres. De manière intéressante, outre les actions en propre, cette association s'insère à chaque fois qu'elle le peut, notamment à travers ses membres individuels, dans des actions financées par des partenaires de développement de l'Éthiopie tantôt pour influencer les actions tantôt pour réclamer une position de leadership.

Sans conteste, P2P est aujourd'hui inscrite dans le paysage de la santé publique éthiopienne par des contributions de différentes ampleurs. La tentative de mettre en place, avec l'aide de la Banque mondiale, un système de télé médecine, certes avec un

succès relatif ; la contribution active des membres de cette organisation dans la réforme et la transformation de la médecine d'urgence à l'hôpital universitaire Black Lion ; les conférences annuelles de la diaspora sur la question de la santé en Éthiopie qui comptent aujourd'hui quatre sessions ; et enfin la mise en place de prix d'excellence pour la reconnaissance des personnes travaillant à promouvoir de bonnes pratiques dans la santé sont des indicateurs témoignant de la vitalité et de l'engagement de cette organisation. Une présence importante de médecins formés dans le pays d'origine et leur attachement à leurs institutions de formation d'origine est sans doute un moteur important dans la dynamique de cette association. En effet, au contraire des enseignants-chercheurs, le plus souvent formés au niveau du doctorat dans les universités étrangères, une large partie de médecins d'origine éthiopienne a été formée à l'université d'Addis-Abeba. D'ailleurs, il est intéressant de noter que l'idée de la contribution de la diaspora en retour des profits obtenus grâce à sa formation dans le pays est un thème récurrent dans les discours et les écrits de cette association.

Enfin, cette association anime un forum électronique qui donne la parole à des personnes intéressées par les questions des pratiques de la santé, de l'éducation médicale et des institutions de santé en Éthiopie. Ce site dédié aux échanges de pratiques et d'informations entre les praticiens ou enseignants-chercheurs en Éthiopie et leurs homologues dans la diaspora, est un lieu intéressant d'analyse des interactions et de débats et mérite une analyse sociologique en profondeur qu'on espère pouvoir entreprendre dans l'avenir. Les échanges de différents niveaux sur ce site sont sans doute emblématiques des relations teintées d'ambivalence entre ceux se trouvant dans le pays et les membres de la diaspora éthiopienne. Les thèmes qui rassemblent les deux groupes, ceux qui différencient voire ceux qui sont au cœur des tensions qu'on peut lire sur ce site informent sur les difficultés ou facilités des coopérations entre les « insiders et les outsiders », sur les attentes des uns et des autres, sur les postures à adopter etc.

Les actions du P2P sont sans doute en plein développement, l'embauche récente aux Etats-Unis de personnel permanent de direction ainsi que la nomination d'un vice-président chargé de l'éducation médicale en sont, s'il le fallait, des marqueurs de ses intentions de développement. Néanmoins, malgré son rôle positif et des souhaits fortement partagés par ses membres, il est difficile de dire que sa contribution dans le développement et la transformation de l'enseignement et de la recherche éthiopienne est aujourd'hui très significative.

## Conclusion

Outre les initiatives présentées ci-dessus, plusieurs personnes d'origine éthiopienne, vivant dans différentes parties du monde, semblent s'engager individuellement ou collectivement et tentent de contribuer de manière différenciée aux actions ayant pour but d'aider au développement et à la qualité des formations supérieures. La dernière en date est l'association de chercheurs et universitaires regroupés en réseau sous l'appellation de « Ethiopian Scientific and Academic Network » (ESciAN). Le montage de ce réseau est promu et développé au départ par un enseignant-chercheur vivant aux Etats-Unis, qui œuvre depuis des années pour le développement des enseignements et de la recherche dans son pays d'origine. Fort des expériences et tentatives antérieures, plus ou moins réussies, ayant eu pour objet de contribuer aux institutions

d'enseignements supérieur, le développeur principal de ce projet a d'emblée souhaité et réalisé le rassemblement autour de ses idées non seulement de chercheurs se trouvant à l'étranger mais aussi de ceux se trouvant en Éthiopie. Enfin, le modèle de son organisation et de son leadership partagé entre des personnalités se trouvant « dedans et dehors », la présence parmi le groupe mobilisé au départ de diversité de compétences et de champs disciplinaires permettra sans doute à ce réseau de pouvoir dans l'avenir bénéficier d'une assise large. Depuis sa création, ce réseau utilise de manière intensive les nouvelles technologies et met à la disposition de chercheurs, enseignants et étudiants en Éthiopie plusieurs informations importantes pouvant faciliter les engagements dans la recherche et les études.

Beaucoup d'autres initiatives auraient pu être mentionnées, le développement de l'école du travail social qui aujourd'hui dispense des formations à l'ensemble des niveaux de formation, licence, master et doctorat, le développement de l'institut des études éthiopiennes, le développement d'un diplôme de troisième cycle en nouvelles technologies d'information et de communication, peuvent aussi être cités comme exemples de contribution de la diaspora éthiopienne. Néanmoins, un travail plus approfondi est nécessaire pour réaliser un état des lieux exhaustif des initiatives, de leurs implications et de l'évaluation des résultats. Ce travail n'est en fin de compte qu'une première tentative d'une longue série de recherches, qui, nous l'espérons, pourraient être entreprises dans l'avenir.

Comme nous venons de le présenter, il existe plusieurs types et modalités d'engagement des personnes d'origine éthiopienne vivant à l'étranger en vue d'aider au développement de l'enseignement et de la recherche dans le pays d'origine. Sans minimiser l'apport de l'ensemble de ces efforts, il nous semble néanmoins qu'à l'heure actuelle ces initiatives peinent à produire des résultats tangibles et significatifs en faveur des institutions du pays d'origine.

Si nous estimons qu'en principe, il est possible pour les institutions d'enseignement supérieur et de recherche de bénéficier de l'apport des personnes hautement qualifiées pour leur développement et leur rayonnement, il nous semble néanmoins que plusieurs freins existent dans l'état actuel des choses pour rendre la participation de ces personnes efficace et efficiente. Sans les aborder tous, on peut en citer à titre d'exemple quelques-uns qui nous semblent importants :

- La dispersion et la multiplication des instances et l'absence de coordination entre l'ensemble des initiatives et acteurs pour créer un niveau « d'injection » suffisamment puissant pouvant servir de levier décisif au regard des transformations nécessaires. Il serait important que les diverses organisations travaillant vers des objectifs globaux et communs, notamment celles se trouvant à l'étranger, tentent de se rapprocher et de créer des plateformes communes d'actions négociées et de priorités partagées.
- Contrairement aux pratiques observables, bénéficier des apports multiples et variés des personnes hautement qualifiées vivant à l'étranger demande un niveau d'organisation et de structuration assez développé et important de la part des institutions se trouvant en Éthiopie, niveau d'organisation qui aujourd'hui fait largement défaut dans ces institutions. La contribution de la plupart des personnes qualifiées vivant à l'étranger est réalisée, le plus souvent, en dehors de leur travail et

de leur exercice professionnel régulier. Ceci est le plus souvent un travail de volontariat. Il n'est donc pas étonnant que les personnes hautement qualifiées venant contribuer au système d'enseignement et de recherche souhaitent que l'énergie et le temps qu'ils investissent soient efficacement utilisés. Le niveau d'exigence qu'ils présentent pour leur participation peut sembler parfois démesuré voire une marque d'arrogance pour les institutions du pays d'origine. Il n'est le plus souvent, pour eux, que le reflet de leur pratique quotidienne dans leur milieu professionnel.

- Les « revenants » ne sont pas seulement porteurs de compétences techniques et d'expertises neutres, ils transportent avec eux une culture professionnelle et des savoir-être qui ne sont pas toujours en adéquation avec ce qui existe dans les institutions du pays. Des espaces doivent être aménagés permettant la mise à plat et les échanges sur les différentes modalités de conduite des actions. La position d'universitaire est encore sacralisée dans les institutions éthiopiennes alors qu'elle l'est de moins en moins dans certaines parties du monde. Les attitudes et postures peuvent souvent être créatrices de conflits, quand les valeurs et modalités d'actions ne sont pas partagés, du moins discutés et comprises.
- Plus encore l'investissement financier large et nécessaire parfois mobilisé et consenti par les institutions du pays d'origine, directement ou indirectement par des institutions partenaires, pour attirer les compétences des personnes d'origine éthiopienne, n'est pas facilement accepté ni perçu positivement par ces mêmes institutions et les collègues « locaux » y travaillant au quotidien. Les attentions particulières à l'égard de la diaspora, quand elles existent, sont parfois créatrices d'un sentiment de disqualification voire de ressentiment et tend à occulter la réalité du travail réalisé. « Faut-il que nous quittions ce pays nous aussi pour avoir une considération égale aux membres de la diaspora » est devenu de nos jours un discours relativement récurrent parmi ceux travaillant dans ces institutions. Les pouvoirs publics et les dirigeants des institutions dans le pays d'origine doivent trouver des mécanismes limitant la frustration qui naît souvent de ce sentiment de disqualification. Le développement d'un partenariat apaisé est à la base d'un travail de coopération.

Enfin il faut signaler que depuis plus de 15 ans, outre les diverses actions de communication en direction de l'ensemble de la diaspora, le gouvernement éthiopien a tenté d'attirer à travers plusieurs institutions nationales (Commission Nationale des Sciences et des Technologies, ex-Ministère du développement des capacités, les différentes ambassades, et dans une moindre mesure le ministère de l'éducation) les personnes hautement qualifiées, avec des objectifs permettant les transferts de compétences de ses migrants. Néanmoins, les diverses tentatives de mobiliser la diaspora ne semblent pas construites sur des projets et programmes structurés et cohérents par rapport aux besoins du pays sur les moyen et long termes. Il faut savoir par exemple que l'ex-Ministère du développement des capacités comptait en son sein un département dédié à la diaspora ayant pour objet de travailler sur la mobilisation des ressources. Par ailleurs, il existe aujourd'hui un directeur au sein du ministère des affaires étrangères dédié aux questions de la diaspora qui a développé une politique spécifique sur ces questions et qui est résolument tourné vers l'organisation de l'ensemble du système sur les questions de la diaspora.

Le cas empirique éthiopien, présenté ici, montre que les oppositions entre les approches en termes de fuites ou de gain de cerveaux sont loin d'être aussi tranchées. Selon les sujets étudiés, les deux approches peuvent se manifester et coexister simultanément. La fuite des personnes hautement qualifiées est une réalité difficile pour l'Éthiopie et affecte les structures de ce pays de manière forte. De même à condition qu'une coordination et organisation structurée et cohérente se mette en place, nous avons vu que des potentialités et des volontés existent qui ne « demandent » qu'à être mobilisées et produire des résultats importants pour le pays et son développement.

## Références :

- Abdoulaye Gueye, (2011, 325-337) « Quelques réflexions sur la contribution des chercheurs africains expatriés, à la recherche en sciences humaines et sociales en Afrique » in Michèle Leclerc-Olive, Crazia Scarfo et Anne-Catherine Vagner (dir), *les mondes universitaires face au marché : Circulation des savoirs et pratiques des acteurs*, Karthala, Paris
- AbdIslam Mafouk, *The African Brain Drain : Scope and Determinants*, working paper n°80-07-SR, département d'Economie Appliquée, Université libre de Belgique, March 2011, lu sur internet le 25 mai, 2012
  - ABYE Tasse, (2004), *Les Ethiopiens en France et aux Etats-Unis : De nouvelles formes de migrations*, Harmattan, Paris, 402p
  - Berhan Y. « Medical doctors profile in Ethiopia: production, attrition and retention. In memory of 100-years Ethiopian modern medicine & the new Ethiopian millennium », *Ethiop Med Journal*, 2008 Jan; 46 Suppl 1:1-77.
  - Boussihass Matthieu (2011 :1-3), « La fuite des cerveaux incite-t-elle à la scolarisation ? », Janvier 2011,
  - Mercy Brown, 2002, « Intellectual Diaspora Networks: their viability as a Response to Highly Skilled Emigration » in Rosita Fibbi and Jean-Baptiste Mayer, *Diasporas, développements et mondialisations*, Autrepart, numero 22, Edition IRD 2002
  - Canadianne Census bureau, 2006 : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/>
  - CARRINGTON,W. and E. DETRAGIACHE (1998), *How big is the brain drain ?*, IMF working Paper WP/98/102.
  - Eyassu Gebresenbet : <http://www.angelfire.com/de/EthiopianProfessors/>
  - Frédéric Docquier et Abdeslam Marfouk (2006), « International Migration by Education Attainment » in *International Migration, Remittances and the Brain Drain*, editor: Ça-glar Özden and Maurice Schiff, a co-publication World Bank and Palgrave Macmillan
  - Glenys Kinnock : Speech to ACP EU Joint Parliamentary Assembly, Edinburgh, 21 November 2005. Cited in Jeff Dayton-Johnson and Louka T. kateseli (2006), *Migration, Aid and Trade : Policy coherence for Development* OCDE
  - International Organization for Migration, 2005 World Migration Report,
  - Ioanna Kohler (2010), « *Gone for good ? Partis pour de bon ? Les expatriés de l'enseignement supérieur français aux Etats-Unis* », Institut Montaigne.
  - Lyons, T. (2007). Conflict- generated diaspora and transnational politics in Ethiopia. *Conflict, Security & Development*, 7(4), 529-549.
  - Ministry of Education Ethiopia (2010/2011) *Statistical Abstract*, Addis Ababa, Ethiopia
  - Mohamed El-Khawas, Brain drain putting Africa between rock and hard place, *Mediterranean Quarterly*, Fall 2004
  - Organization for Economic Cooperation and Development (OECD). (2005). Migration Statistics: Ethiopia. Cited by Sonja Fransen et Katie Kuschminder (2009) in *Migration in Ethiopia: History, Current Trends and Future Prospects*, Netherland
  - Richard Black, Richmond Tiemoko, « Migration, return and small enterprise development in Ghana: a route out of poverty? » *International Workshop on Migration and Poverty in West Africa*, March 13-14, 2003, University of Sussex, University of Sussex, March 2003
  - UNDP, *Case Evidence on 'Brain Gain*, Capacity Development Group, 2007
  - US Bureau of Census : 2006,

<http://factfinder2.census.gov/faces/nav/jsf/pages/searchresults.xhtml>

- World Bank, *Leveraging migration for Africa: remittances, skills, and investments*, edited by Dilip Ratha, Washington D.C. 2011

- World Bank, *The Migration and Remittances factbook 2011*

---

<sup>i</sup> Je tiens à remercier, Anne-Cécile Perret pour la relecture de cet article ainsi que Rolf Traeger pour les commentaires et questions qui m'ont permis d'affiner la version finale de cet article.

<sup>ii</sup> Il faut néanmoins rappeler, qu'il existait un niveau certes très limité de migration vers les pays limitrophes, notamment le Soudan, la Djibouti et la Somalie avant la révolution de 1974.

<sup>iii</sup> Notamment la proclamation n° 270/2002 du 5 février 2002, qui confère de nouveaux droits aux membres de la Diaspora éthiopiennes détenteurs de nationalité d'autres pays.

<sup>iv</sup> Notamment la proclamation n° 270/2002 du 5 février 2002, qui confère de nouveaux droits aux membres de la Diaspora éthiopiennes détenteurs de nationalité d'autres pays.

<sup>v</sup> Jean-Christophe Dumont and Georges Lemaitre dans une publication de l'OCDE, OECD SOCIAL, EMPLOYMENT AND MIGRATION WORKING PAPERS No. 25 « COUNTING IMMIGRANTS AND EXPATRIATES IN OECD COUNTRIES: A NEW PERSPECTIVE », page 39, annoncent le chiffre de 113 838 de personne née en Ethiopie et résidant dans les pays de l'OCDE. Cette même publication évalue le nombre de personnes hautement qualifiées parmi ces derniers à 31, 2%,

<sup>vi</sup> Il faut rendre hommage à Getachew Metaferia et Miagenet Shifferraw qui dès 1991 ont publiés les premiers, un livre sur l'émigration des personnes qualifiées en partance de l'Ethiopie. Getachew Metaferia and Miagenet Shifferraw (1991), *The Ethiopian revolution of 1974 and the exodus of Ethiopia's trained human resources*, The Edwin Mellen Press Ltd, United States of America

<sup>vii</sup> Les distinctions entre les trois niveaux de diplôme post licence est une estimation de notre part. Pour ce faire, nous avons considéré un même niveau de distribution entre les trois diplômes en prenant pour base le recensement de 1990.

<sup>viii</sup> 478 or 26.4% de médecins formés dans le pays (Source: Bhargava, Docquier, and Moullan 2010) et 553 or 29.7% médecins nées en Ethiopie et travaillant à l'étranger (Source: Clemens and Pettersson 2006)

<sup>ix</sup> D'après un échange que nous avons eu avec le Dr. Kinfe Guebeyehu dans le cadre de cette recherche, ce dernier nous a informé qu'il a tenté à plusieurs reprises et dans différents forums de faire rectifier cette information erronée.

<sup>x</sup> Entretien téléphonique avec le Dr. Mehari Enawgaw, le 1<sup>er</sup> juin 2012. Je tiens à remercier le Dr. Enawgaw pour avoir partagé des informations et son temps dans le cadre de cette recherche.

<sup>xi</sup> Quarante des Quarante-vingt individus identifiés dans ces listes ont un rang de Professeur des universités

<sup>xii</sup> Jusqu'au changement des règlements intérieurs de l'université d'Addis-Abeba intervenus entre 2008-2010, pour le passage d'un rang vers un autre dans les universités éthiopiennes les exigences étaient les suivantes :

-Le rang de professeur assistant était acquis pour toutes les personnes à l'obtention d'un doctorat ou pour les détenteurs d'un master s'ils avaient publié deux articles et avaient enseigné durant quatre années.

-Pour le passage du rang d'assistant professeur au rang de professeur associé était exigé : la production de deux articles, l'enseignement pendant quatre années et des services à la communauté universitaire.

-Le rang de professeur des universités était acquis pour les détenteurs de rang de professeur associé avec la production de quatre articles, avec quatre années d'enseignement ainsi que des services pour la communauté.

La nouvelle réglementation entrée en vigueur en 2010 double le nombre de publications exigées pour le passage d'un rang à l'autre. A notre connaissance le changement des nouvelles règles sont appliquées aujourd'hui dans le cadre de l'université d'Addis-Abeba. Les autres universités appliquent encore les règles décrites plus haut. Enfin, c'est durant la période probatoire 2008-2010, où les règles anciennes étaient encore en place que la très grande majorité des enseignants-chercheurs ont acquis le rang de professeur des universités.

<sup>xiii</sup> Il est intéressant de noter que plusieurs initiatives et projets ont tentés de renverser la fuite des cerveaux. Néanmoins force est de constater qu'à nos jours très peu de ces initiatives ont été couronnées de succès. D'après Getachew Minas cité par Dejene Adredo, « le programme de transfert de connaissance à travers les expatriés nationaux (TOKEN) financé à hauteur de 400, 000 dollars américain, a eu peu de succès dans le cas de l'Ethiopie. En effet, selon cet article, sur les 30 éthiopiens qui sont revenues au pays, une seule personne est définitivement installée en Ethiopie, les 29 autres sont reparties » la traduction est notre. Dejene Adredo (2000- 133)« Human Capital Flight from Africa : An Assessment of Brain Drain from Ethiopia » in Sibry JM Tapsoba et all, *Brain Drain and Capacity Building in Africa*, ECA/DRC/IOM publication.

---

Enfin une autre initiative, MIDA (Migration for Development) initié par l'OMI serait intéressant d'évaluer en terme de l'impact sur le développement du pays.

<sup>xiv</sup> Entretien téléphonique avec le Dr. Enawgaw Mehari, le 1<sup>er</sup> juin, 2012